

En conflit avec mon voisin pour un mur de soutenement

Par Samham31

Bonjour

Mon voisin se trouvant 3m plus haut que moi,me dit que c est à moi de payer le mur de soutènement car la fin de la pente finissait 50cm chez moi. J ai donc enlevé 40cm pour être au niveau de mon terrain et ne pas toucher à la limite de propriété.

À t il raison et suis je dans mon droit?

Merci pour la réponse.